

La rénovation de l'Église Saint Martin

Le 13 août, Philippe Elissalde, Maire d'Ahetze, a convié tous les mécènes participant au projet de rénovation de l'église Saint Martin à célébrer la fin de la première tranche des travaux, en présence de l'abbé Senthucq et l'abbé Larrede.

Après les remerciements de Monsieur le Maire aux nombreux donateurs privés ou institutionnels, Isabelle Joly, Architecte du Patrimoine a déroulé toutes les phases de la rénovation extérieure de la toiture, des avant-toits ainsi que celle des trois galeries, la dernière étant fermée à l'accès depuis très longtemps.

Avec beaucoup de pédagogie et s'appuyant sur les photos prises tout au long des travaux, elle a expliqué les problématiques et actions menées, la complexité du chantier et la qualité des prestations des différents corps de métiers... Isabelle Joly a d'ailleurs souligné la relation exceptionnelle d'entraide

et la complicité entre tous les artisans et leur implication... comme au temps du compagnonnage, une atmosphère assez rare selon elle au vu de son expérience.

Autre point essentiel : le respect des engagements budgétaires. Une partie des menuiseries de la toiture était beaucoup plus dégradée qu'attendu et nécessitait un investissement supplémentaire!!! mais, par ailleurs, une partie de la troisième galerie s'est révélée plus saine que prévu, ce qui a permis un rééquilibrage du budget...

Saluons le suivi quotidien de Laurent Juhel, notre adjoint aux travaux et d'Anaïs Cloux, notre DGS adjointe et responsable technique.

Une très belle prestation de la chorale Jarraiki, installée sur la première galerie, a accompagné la présentation avec son choix de chants traditionnels... Elle nous a donné un bon aperçu de la qualité sonore de l'église... pour de prochains concerts ?

Le public a pu ensuite parcourir les trois galeries et s'arrêter devant les différents panneaux explicatifs. Certaines personnes ne connaissant pas l'intérieur de l'église ont été particulièrement surprises pas sa beauté... méritant bien tous leurs efforts.

La chorale a ensuite animé le buffet installé sur la place Mattin Trecu où les invités ont pris le temps d'échanger avec tout le conseil municipal et Isabelle Joly... tous très impressionnés par la qualité de la rénovation et le respect des engagements...

La deuxième tranche des travaux commencera en janvier 2021 : reconstruction de la chambre des cloches, reprise d'enduits, peintures, menuiseries et sécurisation de la Croix processionnaire.

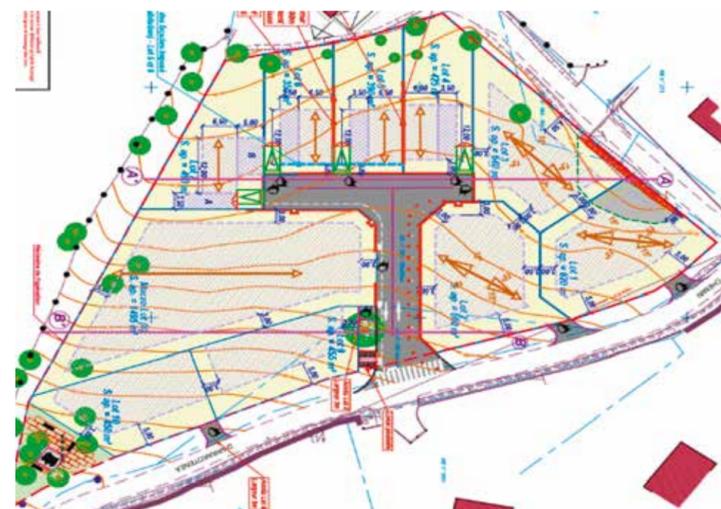
La fin des travaux est prévue pour le mois de mai 2021.



Lotissement communal Lohigeta

La procédure d'attribution des 9 lots à bâtir est lancée.

Depuis la mi-juillet environ, vous pouvez consulter et/ou télécharger le dossier de candidature sur le site de la mairie. Celui-ci comprend l'ensemble des éléments relatifs à une possible candidature, mais également le règlement et les critères d'attribution, en toute transparence. Les dossiers sont à remettre à la mairie sous pli fermé, aux horaires d'ouverture, avant le 17 septembre 2020. En parallèle, la commune va constituer, conformément au règlement, la commission d'attribution des lots. Elle sera composée de cinq élus municipaux, quatre de la majorité et un de l'opposition, de deux représentants du Centre Communal d'Action social (CCAS) et de deux personnes tirées au sort sur les listes électorales. Cette commission a un mois pour se réunir à compter du 17 septembre.



Bienvenue aux nouvelles associations

L'association FAMILLES RURALES

Familles Rurales est une association Nationale reconnue d'utilité publique membre de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales).

Créé en 1943, le mouvement Familles Rurales est fondé sur le principe d'une entraide entre les familles dans la période d'après-guerre.

Les actions retenues valorisent toujours les projets éducatifs et de prévention.

Parmi les premiers projets en gestation pour Ahetze : l'organisation du Téléthon en collaboration avec toutes les associations d'Ahetze, des jeux de piste, des soirées culturelles, des ateliers budgétaires, des

ateliers numériques, des activités intergénérationnelles, des ateliers de langues, des conférences sur la parentalité ou le BIO, le BAFA etc.. Venez nombreux nous rejoindre... pour enrichir, ensemble, l'offre d'animation du village et créer une solidarité harmonieuse entre les différentes associations pour le bien-vivre à Ahetze.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.famillesrurales.org>
Email : famillesruralesahetze@gmail.com
Téléphone : 0665 25 65 79

L'association OILATEGI

L'association sensibilise à la réduction des déchets organiques sur le village d'AHETZE en créant un poulailler collaboratif ainsi que des composteurs partagés, en partenariat avec « Les Jardins de Laraldea ». Les membres de l'association pourront bénéficier d'œufs frais, de compost, d'un outil ludique et éducatif pour leurs enfants, en échange du dépôt de leurs déchets alimentaires. L'éducation au recyclage et l'utilisation de composteurs sera encouragée.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://oilategi-1.s2.yapla.com/fr/accueil>
<https://www.facebook.com/oilategi.ahetze.3>
mail : oilategi.ahetze@gmail.com



LES POUMONS D'AHETZE

Les membres du Bureau de l'association (absent sur l'image : Philippe Doyhenard). De gauche à droite : Gilles Ferrouillet, Michel Proust, Philippe Jeauffre, Siegrid Jeauffre-Margraf, Sophie Jouniaux, Johnatan Broda.

Créée en 2019, l'association « Les Poumons d'Ahetze » a pour vocation de rassembler tous les Ahezta fatigués des nuisances du site d'enfouissement Zaluaga. L'association entend défendre les droits à la qualité de vie des citoyens, réaliser des analyses de l'air,

de l'eau et du sol pour vérifier l'innocuité des rejets pour notre santé, travailler en collaboration avec Bilta Garbi dans le cadre d'un comité de suivi du site pour faire évoluer les techniques de captage des gaz, et de traitement des rejets.

Pour plus d'information, effectuer un signalement, adhérer à l'association, écrivez à : poumonsahetze@yahoo.com ou appelez le 0671 748 507



Petits rappels du savoir-vivre ensemble dans notre village

Une recrudescence de dégradations, de nuisances diverses ont été signalées cet été. Nous vous rappelons qu'au vu des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées Atlantiques et notamment le Règlement Sanitaire Départemental et les arrêtés préfectoraux, il est bon de rappeler que :

✓ Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être exécutés en dehors :

- Des jours ouvrés de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30,
- Des samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

• Des dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

✓ Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne aux alentours.

✓ Il est interdit de brûler ses déchets même verts sur sa propriété! Envisager d'autres solutions plus durables comme le compostage, le mulching ou le dépôt à la déchetterie.

✓ Toutes les parties communes doivent rester propres et en état de fonctionner, en particulier les sanitaires publics, pour le bien être de tous!!!

✓ Les conteneurs à poubelles sont exclusivement réservés aux déchets ménagers.

Pour le futur de tous, le TRI doit être effectué et réparti dans les conteneurs de recyclage disposés sur trois sites du village : parking de l'église, route d'Arbonne et Sorro Handia.

Pour tous les autres déchets (petits et gros) vous avez accès aux déchetteries de Bidart et de Saint-Pée-sur-Nivelle le lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h, de mardi à vendredi de 14h à 18h.

Se procurer la carte d'accès disponible à la mairie d'Ahetze.



AHETZEKO BERRIAK
Bulletin municipal d'information
Septembre 2020 - N° 43

Directeur de la publication :
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze
Service Communication :
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25
Mail : mairie@ahetze.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IMP. CONVIVENCE « PAYS BASQUE » (2020... AC)
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE 2020 N° 43

Édito

De façon claire, car c'est toujours cette forme de communication qui prévaut dans nos relations, cet été ne fut pas exactement un été comme les autres!

Il y a bien des raisons à cela et un simple édito ne suffit pas à les expliquer... Notre village, qui sait cultiver une forme d'intimité, voire une forme de discrétion, qui participe à notre qualité de vie, a subi quelques désagréments sur lesquels nous reviendrons dans ce bulletin.

Trafic routier, dépôts sauvages de déchets, nuisances nocturnes...

« Comme si », « déconfinement », qui ne l'oublions pas n'a été que partiel voire parfois « partiellement suivi »... pouvait être synonyme avec « incivilités et laisser aller »...

« Comme si », notre formidable potentiel à solidarités et bienveillances, pouvait être entamé par un repli individualiste et la recherche d'une satisfaction très personnelle...

« Comme si », « le monde d'après »... n'avait retenu aucune des bonnes résolutions qu'il lui avait été permis de poser et d'espérer...

On a même pu voir de vieux sujets refaire surface... avec la même mauvaise foi ou pour le moins, les mêmes incriminations devant un problème qu'il convient pourtant de traiter avec sérieux, rigueur et... solidarité! Une copie de la réponse adressée à Mediabask mais non publiée vous sera donnée suite au dossier sur les eaux de baignade parue dans l'édition du 6 août.

Bref... un été différent! mais qui devrait nous permettre de nous questionner individuellement et collectivement sur ce qui est vraiment important... sur ce que sont nos priorités... ce qui doit « faire sens », quand certaines limites sont visibles et que les solutions dépendent de chacun de nous, que nous devons agir avec détermination en responsabilité... car rien n'est joué d'avance... en bien ou en mal!

Philippe Elissalde
Maire d'Ahetze

Gauzak diren bezala errateko, hala erratea gustatzen baitzaigu, uda hau ez da besteak bezalakoa izan!

Hori, arrazoi frankorengatik, baina editorial bat ez da nahikoa arrazoi guzien esplikatzeko... Gure herrian intimitate zerbait bada, diskrezio zerbait, eta horrek gure bizi kalitatean parte hartzen du. Baina nahigabe zenbait pairatu ditugu azken aldian, eta aldizkari honetan aipatuko ditugu.

Bideetako trafikoa, zikintegi basak, gaueko trabak...

Iduriz eta deskonfinamenduak –partziala izan dena, eta batzuetan “partzialki” segitua– oieskeriak egiteko parada ematen zuen.

Iduriz eta elkartasunerako eta onginahirako gure ahalmena individualismoak eta atsegin pertsonalak apal zezakeen.

Iduriz eta “ondoko munduak” konfinamendu denboran hartu eta espero ziren deliberoak ahanzi zituen.

Aspaldiko gai batzuk ere berriz atera dira... fede gaizto berarekin, edo hasteko akusazio berekin arazo baten aitzinean, alta seriozki eta zorrozki tratatu behar direlarik, eta elkartasunez! Mediabask egunkariari igorri gutunaren (argitaratua izan ez dena) kopia bat helaraziko zaizue; hau agorriaren 6ko edizioan agertu zen, bainatze uren dosierari buruz.

Hots, uda desberdina! Baina parada ematen du indibidualki eta kolektiboki nor bere buruari galdezka ari izateko, zinez garrantzitsua denaz ohartzeko, gure lehenetsunak zer diren finkatzeko, zerk duen zentzua muga batzuk agertzen direlarik eta konponbideak bakoitzaren ardurapean direlarik, arduratsu eta deliberatu izan behar dugularik, ez baita deus oraino trenkatirik... ez onera ez txarrera!

Transports en commun

Ligne 51
St Jean de Luz ⇄ Ahetze ⇄ Biarritz gare
Renseignements : www.txihtxak.fr

Point sur la situation COVID-19

Ahetze suit les recommandations gouvernementales et scientifiques. Nous devons poursuivre nos efforts de protection en appliquant tous les gestes barrières. Nous rappelons que toute manifestation sur le domaine public doit faire l'objet d'une déclaration au préalable à la mairie qui transmet celle-ci à la Sous-Préfecture qui l'autorise ou non.

Un guide des bons usages est disponible en mairie.

Prime d'activité

Vous n'êtes pas bénéficiaire de la Prime d'Activité ?

Avec la COVID19, nombreux sont les Ahezta qui subissent une réduction de leurs ressources. Or, si vous exercez une activité professionnelle (salarée, contractuelle dans la Fonction Publique ou indépendante) ou si vous êtes indemnisé au titre du chômage partiel ou technique et que vos ressources sont modestes, la Prime d'activité complètera vos revenus d'activité professionnelle...

Pensez-y!

Vos démarches pour bénéficier de la Prime d'Activité...

- ✓ Faites une simulation sur le site caf.fr
- ✓ Faites une demande en ligne sur le site caf.fr
- ✓ Faites vos déclarations trimestrielles sur le site caf.fr

À Savoir

La prime d'activité est versée chaque mois. Les bénéficiaires doivent déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune (CCAS) se tient à votre disposition si vous avez besoin d'assistance dans vos démarches. N'hésitez pas à contacter la Mairie d'Ahetze pour un Rendez-vous.

Tous à l'école!

Le 31 août a eu lieu la pré-entrée pour les animateurs de l'ALSH, les ATSEM, les institutrices mais aussi le départ à la retraite de M^{me} Joëlle Coupeau, l'ancienne directrice de l'école. A la fin de la journée celle-ci a remis les clefs de l'établissement à sa remplaçante, M^{me} Nathalie Isaert, un beau moment d'émotion!

Nous avons donc également souhaité la bienvenue à notre nouvelle directrice. Venant de Bayonne, et très heureuse de prendre ses fonctions dans notre village, elle propose continuité et nouveaux projets pour nos petits Ahezta.

Le 1^{er} septembre, les 63 enfants de l'école maternelle et les 107 enfants de l'école primaire semblaient heureux de faire leur rentrée. Ils ont été accueillis, même pour les plus jeunes d'entre eux, au portail, covid oblige...



Notre restauration collective s'est engagée pour une alimentation saine et de qualité

Dans sa volonté de bien vivre ensemble, la commune d'Ahetze a souhaité promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable dans le cadre de son marché public concernant la restauration collective (scolaire, extrascolaire et crèche).

Cette démarche communale s'inscrit également en cohérence avec le Projet Alimentaire Pays Basque porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. A travers ce projet, elle s'est notamment fixé comme objectif de répondre aux obligations de la loi EGALIM dans la restauration collective pour 2022 qui prône entre autres 50 % de produits durables dont 20 % de produits biologiques dans les approvisionnements:

Proposer dès la rentrée de septembre 2020, à nos jeunes Ahezta, 50 % de produits dits durables issus de circuits courts dont 20 % issus de produits de l'agriculture biologique dans la composition des repas constitue notre engagement et notre volonté en direction d'une amélioration continue de la qualité de vie. Donc, pour 2 années supplémentaires l'entreprise SUHARI de Saint-Pée-sur-Nivelle réglera les papilles de nos jeunes avec en plus de ce nouveau cahier des charges alimentaire, les objectifs suivants: la diminution du gaspillage alimentaire ou encore la disparition des contenants plastiques. La restauration collective est un véritable levier d'apprentissage pour une alimentation saine, équilibrée et de qualité.

Un été animé pour nos jeunes à l'ALSH

Les animateurs ont animé l'ALSH d'une main de "maître" en proposant de nombreuses activités et sorties tout en respectant le protocole sanitaire sur les thèmes suivants: Sur un air de... les savants fous, les naufragés d'Ahetze, engagement citoyen/1er geste de secourisme, tout en récup (construction des boîtes à livres).

Une nuitée "Koh lanta" s'est déroulée du 20 au 21 juillet avec 17 ados et 19 jeunes âgés de 9 à 12 ans. Ils ont réalisé de nombreuses épreuves sur 2 jours au parcours santé du Crapa.

Une nuitée à Fantagaro réunissant 28 enfants de 7 à 9 ans qui ont pu soigner les animaux et pratiquer de la voltige.



Un bivouac au lac de Saint-Pée-sur-Nivelle avec 16 ados.

Au programme: camping, baignade, rando, farniente et restaurant.



Nuitée "Ciné plein air et Belles étoiles" a réuni 22 ados. Au programme; pétanque, foot au city stade... douche à l'école, repas plancha préparé par nos jeunes, cinéma

en plein air et pour les chanceux quelques étoiles filantes avant de s'endormir. Un réveil au lever du soleil en même temps que les arrivées des bébés à la crèche.



À la fin des vacances, nos 11 petits de 5 à 6 ans ont fait la veillée "trappeur"



Lettre adressée à Monsieur le Préfet

Monsieur le Maire a adressé un courrier à Monsieur le Préfet en date du 7 juillet afin de faire le nécessaire pour que les Ahezta puissent très rapidement retrouver de façon durable, leur qualité de vie (courrier consultable sur le site de la mairie et sur Facebook).

Ce courrier dénonce encore une fois le danger et les nuisances provoqués par la traversée d'Ahetze par les camions, les nuisances apportées par les motos cross du circuit Kantia ainsi que

de la reprise des nuisances olfactives sur le site Zaluaga. A ce sujet, un comité de suivi d'activité du site va être constitué avec les représentants élus et techniciens des communes d'Ahetze et de Saint-pée-sur-Nivelle ainsi que l'association des riverains « Les Poumons d'Ahetze ». Il aura pour objectif de construire collectivement des solutions d'amélioration de la qualité de vie des ahezta.

Un article Médiabask démenti par les communes d'Ahetze et d'Arbonne

Suite à l'article paru dans Médiabask le 6 août dernier concernant la qualité des eaux de baignade, notre Maire a envoyé un courrier à Médiabask pour dénoncer les propos tenus dans leur article. Cet article donnait la parole à des acteurs associatifs locaux, mais décrivait le sujet de manière très superficielle et caricaturale. Sur un sujet aussi sensible et essentiel pour notre territoire, le journal Médiabask n'a malheureusement pas poussé son investigation en vérifiant les éléments techniques

avérés erronés et en donnant la parole aux autres acteurs du territoire. Notre commune revendique depuis plusieurs années déjà, le besoin essentiel de travailler ensemble sur des solutions pérennes de traitement de nos eaux usées, avec apaisement, et efficacité. Une partie de ces solutions à moyen terme a d'ailleurs commencé à être mise en place. Vous pouvez retrouver ce courrier sur Facebook "Ahetze informations municipales" ainsi que sur le site de la mairie.

Parole de l'opposition

L'année 2020 que nous vivons, ne sera pas une année comme les autres. Cette rentrée 2020 sera une rentrée également bien différente des précédentes.

Qui aurait pu penser que cette crise sanitaire se poursuive et que nous devons faire face à une situation toujours plus préoccupante?

Cette crise sanitaire se renforce et présente déjà des conséquences profondes, qu'elles soient économiques, sociales ou sociétales. Les plus démunis sont les premiers touchés et doivent faire face à cette crise. A la souffrance, la pauvreté, se rajoute la difficulté de s'alimenter. En témoigne l'actualité de la Banque Alimentaire de Bayonne. Habituellement, les 160 bénévoles et les 3 salariés de la Banque Alimentaire assurent la collecte et le tri de 900 tonnes de denrées, et les redistribuent aux associations caritatives et aux CCAS. Les différentes denrées proviennent essentiellement de magasins alimentaires, d'agriculteurs, d'appuis financiers de collectivités et de l'Europe. Mais, pour la première fois, la Banque Alimentaire du Pays Basque a besoin d'acheter ces denrées car la demande s'est accrue de 20 % et les dons ne suffisent plus. Autour de nous, au sein du village, la demande est également présente mais invisible.

Face à cette crise et aux difficultés que rencontrent nos administrés, les élu(e) s se doivent d'une part d'être exemplaires et d'autre part d'activer des mécanismes de solidarité qui leur sont octroyés dans le cadre de leur compétence communale. C'est pourquoi, lorsque des opportunités se présentent, il ne s'agit pas de passer à côté. Les premiers conseils municipaux ont été l'occasion pour cette majorité municipale « Ahetze, continuons ensemble » de marquer la solidarité avec les Ahezta pour faire face à cette grave crise sanitaire. Il l'a fait d'une manière que nous qualifierons de maladroite et d'égoïste:

✓ 1^{re} mesure: Augmentation des indemnités du maire et des adjoints de cette majorité municipale alors que, dans d'autres communes les élus versent leurs indemnités aux CCAS et aux commerces de proximité.

✓ 2^e mesure: Maintien du taux d'imposition du bâti et non bâti avec une annonce de prévision d'un gain financier pour la commune de 236774 euros. Nous avons proposé de baisser ce taux afin de montrer aux Ahezta que nous prenons en compte leurs difficultés mais la majorité l'a rejeté.

✓ 3^e mesure: Refus d'augmenter la subvention communale à la Croix Rouge, qui vient en aide à plus de 30 familles sur Ahetze.

✓ 4^e mesure: Refus de notre proposition de mentionner dans le règlement intérieur de la cantine et du CLSH une personne référente pour les personnes en difficulté comme cela se fait dans d'autres communes.

Visiblement, le mot « solidarité » ne fait pas parti du vocabulaire de cette majorité municipale.

Le groupe « Ahetzen » a bien évidemment réagit face à ces décisions incompréhensives, décalées et d'un ancien temps.

Même à trois élu(e) s, notre force est bien là. Elle trouve son énergie dans la résistance collective, dans la solidarité de ce village, dans la défense de l'environnement, dans la préservation de votre santé et dans la bienveillance.

Nous regrettons le manque de visibilité de la langue Basque sur ce bulletin municipal. Vous trouverez la version en Euskara de cet article sur notre page facebook Ahetzen prochainement.